Brest.fr
métropole océane

Des actions structurantes pour le territoire

30 octobre 2014 - 19 : 17

Parmi les actions conduites par le Pôle métropolitain, trois d'entre elles illustrent la valeur ajoutée qu 'apporte la conduite de ces actions à l'échelle du Pays de Brest en phase avec les politiques régionales et départementales.

Le déploiement du Très haut débit

Depuis 2010, le Pôle métropolitain travaille sur le déploiement du Très haut débit pour tous par une animation et une coordination des actions des communautés. Avec le soutien de l'expertise des services de Brest métropole océane, de nombreuses actions ont été entreprises :

- Elaboration d'un schéma d'aménagement numérique avec un tracé du réseau structurant à construire
- Mise en place d'un conseil aux collectivités quant à la pose de fourreaux lors d'opportunités de travaux
- Prise de compétence numérique par les communautés
- Accompagnement des communautés des Abers, de Landerneau-Daoulas et de Lesneven dans l 'équipement de trois zones d'activités le long de la RN 12 afin de permettre à plus de 200 entreprises de bénéficier du très haut débit.

La promotion touristique

Les atouts touristiques du Pays de Brest sont nombreux. Mais la destination « Pays de Brest » n'est pas suffisamment attractive en raison de la grande dispersion des actions et des structures. C'est pourquoi un travail d'élaboration d'un projet de plateforme marketing touristique du Pays de Brest fédérant l'ensemble des acteurs concernés a débuté.
Un plan d'actions et une nouvelle organisation seront proposés et mis en œuvre à partir de 2013. Les priorités du plan d'actions seront un plan de communication basé sur internet et la construction d'offres affinitaires.
Cette démarche est considérée comme pionnière par le Conseil régional qui souhaite à terme dix territoires de destination touristique en Bretagne dont le Pays de Brest.

La gestion du littoral

Concilier économie et préservation de l'environnement sur l'espace côtier est une priorité pour un territoire comptant 50 communes littorales et une forte identité maritime.
C'est pourquoi, le Pôle métropolitain s'est engagé dans la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dont l 'objectif est d'associer l'ensemble des acteurs concernés par des problématiques spécifiques à ce territoire côtier et de trouver des solutions par la concertation.
C'est ainsi que les actions suivantes sont en cours :

- Accompagnement des collectivités autour de la qualité des eaux de baignade
- Un schéma de localisation des aires et cales de carénage a été élaboré et validé pour l'ensemble du linéaire côtier du Pays de Brest en dépassant ainsi les limites administratives des communes ou

communautés
- Un travail sur le partage de l’espace côtier est engagé afin d’anticiper les conflits d’usage. C’est ainsi qu’un schéma des cultures marines est en cours de réflexion.

En savoir plus...

- De l’association des présidents au Pôle métropolitain
- Un pôle métropolitain organisé et structuré
- Des actions structurantes pour le territoire
- Le Pôle métropolitain du Pays de Brest en chiffres